

# Enquête publique sur un entrepôt logistique géant

Ce lundi, l'enquête publique a débuté pour l'énorme entrepôt que veut construire la société logistique Weerts, en bout de piste à Liège Airport. Tout citoyen a jusqu'au 22 janvier pour émettre ses remarques auprès de la commune de Grâce-Hollogne.

Luc Goehel

Journaliste



« C'est un gigantesque entrepôt que la société logistique Weerts veut construire en bout de piste, au sud de Liège Airport, sur le site de l'ancien village de Fontaine. Sur un terrain de 350.000 m<sup>2</sup>, les cinq entrepôts prévus en occuperaient la moitié (172.000). Ils seront à double étage, cela donne 250.000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles, soit l'équivalent de 42 terrains de football. Le projet prévoit 342 quais de déchargement et un parking pour 212 camions (quais compris). » Les 1131 emplacements de stationnement pour voitures individuelles, que nous avions prévues au départ au sol, sont désormais installés sur le toit des entrepôts, ajoute un responsable de chez Weerts. C'est une amélioration de notre projet initial afin d'occuper moins

de surfaces au sol, 22 % du terrain sera ainsi laissé en espaces verts » Ce millier de places pour voitures individuelles est étonnamment selon le nombre de jobs que pourrait créer cette nouvelle activité, à savoir quelque 1 100 emplois selon ses promoteurs. Plusieurs transporteurs ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'en louer l'une ou l'autre partie.

« C'est la troisième fois que Weerts le redépose, explique Salvatore Falcone, l'échevin de l'Urbanisme de Grâce-Hollogne (Écolo), car à chaque fois il était incomplet. Mais l'essentiel n'a pas changé, il présente toujours les dimensions prévues au départ. »

## Un millier de pages

Le document est à l'échelle du projet : il fait un million de pages ! Plu- siers citoyens mais aussi associa- tions ont demandé à le recevoir sous format numérique afin de l'analyser. « Ils ont jusqu'au lundi 23 janvier pour nous transmettre leurs remarques, reprend l'éche- vin. Après quoi, le dossier passera chez le fonctionnaire délégué de la Région wallonne. La commune de Grâce-Hollogne ne devra remettre qu'un avis. »



L'entrepôt géant au sud de la piste de Liège Airport. © Weerts



Deux des cinq bâtiments auront un étage. © Weerts

Et quel est-il justement cet avis communal ? « Je sais que le bourgmestre Maurice Mortard y est favo- rable mais moi, je ne comprends



« Je ne comprends pas cette folie. Je ne suis pas opposé à l'aéroport, mais contre son développement anarchique. Est-ce qu'on imagine ce que va devenir la mobilité aux abords de l'aéroport ? »

**Salvatore Falcone**  
Échevin de l'Urbanisme (Écolo)

## Attente du prochain permis

Après l'enquête publique, le dossier filera donc vers le fonctionnaire délégué de la Région wal- lone où on attend toujours que cette dernière se positionne sur le de l'aéro-

L'extension maximale et Céline Tellier (Écolo) pour la limitation maximale. Et cette décision impac- tera l'avenir de notre aéroport.

■

Dans ces conditions, il est donc étonnant que la société Weerts n'ait pas attendu cette décision

avant de réintroduire sa demande de permis avec une adaptation de ses dimensions aux ambitions affi- chées. « Nous ne commentons pas

■

cette demande de permis mais, le cas échéant, nous pourrons tou- jours adapter le notre. » ■

nouveau permis d'exploiter intro- duit par l'aéroport pour les vingt prochaines années.

■

On sait que Liège Airport table sur un doublement des mouvements (de 35 à 70.000 par an) et que l'ad- ministration le fait en accordé- ment avec une obligation de li- mitier les nuisances de bruits de nuit progressivement durant les cinq prochaines années.

■

Deux ministres aux visions oppo- sées doivent trancher pour le mois de février : Willy Borsus (MR) pour

■